



**Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b

17175843

MONITEUR BELGE

07-12-2017

BELGISCH STAATSBAD

TRIBUNAL DE COMMERCE

30 NOV 2017

DU BRABANT WALLON

Greffe

0403.371.926

N° d'entreprise :**Dénomination** (en entier) : IMMOCENA

(en abrégé) :

Forme juridique : Société civile sous forme de société anonyme

Siège : Drève de Laurensart 2 à 1390 Grez-Doiceau
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte :** Démission et renouvellement de mandat

Texte :

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2015.

Les mandats des administrateurs étant arrivés à échéance, l'assemblée a procédé, à l'unanimité, aux élections et réélections suivantes pour une durée de six ans :

* Ont été réélus comme administrateurs Messieurs de Liedekerke Hervé et de Ribaucourt Guy-Philippe.

* La société ne comptant plus que deux actionnaires, le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de la Sprl Walpabou n'est pas renouvelé.

* Monsieur de Liedekerke Hervé a été réélu comme administrateur-délégué.

* Les mandats viendront à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2021.

de Liedekerke Hervé
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.